

# VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PENDANT LES ANNÉES

1817, 1818, 1819 ET 1820.

---

---

HISTORIQUE.

---

---

LIVRE III.

DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT.

---

CHAPITRE XIX.

*Traversée de Timor à l'île Rawak.*

LA nomenclature et la description de toutes les îles examinées par l'*Uranie*, lors de sa navigation de Dillé à Rawak, formeroient ici double emploi avec les détails de la même nature que contient la partie Nautique de ce Voyage, et que le lecteur peut consulter au besoin : il trouvera d'ailleurs, sur la carte n.º 36 de notre atlas historique, le tracé des routes que nous avons parcourues, dans le grand archipel d'Asie, depuis Amboine jusqu'aux îles des Papous.

1818.  
Novembre.

1818.  
Novembre.  
De Timor  
à Rawak.

Partis de Timor, nous nous acheminâmes vers le détroit de Bourou, en passant entre les îles Wetter et Roma (*voy. pl. 15*). On ne tarda pas à reconnoître qu'à mesure qu'on s'éloignoit de terre, la chaleur devenoit moins forte et moins incommode; les soirées même étoient assez fraîches. Toutefois, cette amélioration dans la température n'apporta aucun soulagement à l'état de plusieurs de nos malades; la dysenterie dont ils étoient attaqués continua à faire des progrès alarmans. Le 26 novembre, nous perdîmes le jeune Bernard, fort bon matelot, et le canonier Guégan. Ces scènes de mort sont terribles à bord d'un navire; elles répandent le découragement et je dirai presque l'effroi dans l'âme de ceux qui, atteints de la même maladie, s'attendent de jour en jour à en subir les tristes conséquences. On se demandoit avec anxiété si, non moins malheureux que les compagnons de Baudin, nous étions destinés à voir disparaître d'au milieu de nous tous les infortunés frappés de cet atroce fléau! Le 28, nous eûmes à regretter encore la perte du matelot Lenoc.

Arrivés le 29 devant Amboine, nous profitâmes d'un vent favorable pour donner dans le détroit de Bourou, sans nous arrêter à visiter les îles dont nous étions environnés, et qui toutes sont plus ou moins célèbres dans les fastes des Moluques.

Décembre.

Le 1.<sup>er</sup> décembre, nous aperçûmes sur la côte de Manipa une quinzaine de corocores qui, chargées d'un nombreux équipage, s'approchèrent de nous, la nuit, à force de rames, de divers points de l'horizon. Ignorant quelles pouvoient être leurs intentions, nous crûmes prudent de nous tenir sur nos gardes. En conséquence, nos canons et nos menues armes furent chargés, les filets d'abordage tendus, et l'équipage disposé sur le pont. Ces précautions ne seront pas jugées inutiles par les personnes qui ont fréquenté ces mers, et qui savent combien les pirates malais sont entreprenans et redoutables.

On a vu, en effet, plus d'une fois, des embarcations de ce genre, montées par trente à quarante hommes, et réunies ordinairement en grand nombre, assaillir et capturer des navires marchands, et même des corvettes de guerre qui naviguoient avec trop de sécurité, et en égorgent impitoyablement les équipages. Mais, soit que les corocores qui nous

entouroient n'aient pas osé, après nous avoir mieux reconnus, venir nous attaquer, soit que réellement elles n'en eussent point formé le projet, il est de fait que tout-à-coup elles changèrent de route, et que nous pûmes continuer la nôtre sans la moindre difficulté.

Parvenus devant l'île Gasses, nous la prolongeâmes d'assez près du côté de l'Est, pendant une pluie copieuse et un vent violent. « Cette terre peu élevée, qui, dans une certaine direction, présente une forme assez pittoresque, est couverte du plus beau massif de verdure que j'aie jamais vu, dit M. Quoy : à peine en étions-nous éloignés d'un mille, et nous distinguons des arbres à tige droite et élancée, dont les pieds devoient parfois être baignés par les eaux de la mer; entre eux des arbrisseaux secondaires remplissoient les espaces vides; et les rameaux des uns et des autres sembloient en s'entrelaçant composer un tout inséparable.

Le lendemain 5, nous eûmes connoissance des îles Gorongo et de Gilolo; mais le calme, en s'établissant, nous rendit bientôt le jouet de courans qui nous firent dériver dans le Sud-Est jusqu'à l'île Pisang, près de laquelle nous étions le 7.

Dès le matin, trois grandes corocores furent aperçues à l'horizon; elles appartenoient à l'île Guébé (1) et en portoient le pavillon (voy. pl. 37): deux d'entre elles et une pirogue, profitant du calme et s'aidant de leurs avirons, ne tardèrent pas à nous accoster; la troisième fit une manœuvre différente. Pour le maintien de l'ordre, je ne laissai monter sur mon bord que le capitaine de chacune d'elles et un officier qui paroissoit revêtu d'une autorité supérieure. Le caractère vif, ouvert et spirituel de ce dernier nous frappa; son air de dignité, son intelligence et son aplomb dans le commandement, n'étoient pas moins remarquables. Quoique le malais ne fût pas sa langue propre, il le parloit cependant avec facilité, ainsi que l'idiome papous. La conversation s'établit bientôt entre nous. J'appris qu'il s'appeloit Abdalaga Fourou, qu'il étoit kimalaha de l'île Guébé, et venoit du havre Dory, sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, où il étoit allé chercher du sagou. Cette dernière circonstance nous parut d'abord douteuse, attendu qu'il ne se

(1) Les Anglais écrivent *Geby* pour le nom de cette île, qui doit se prononcer *Guébé*, comme nous l'avons indiqué et que le prononcent les naturels du pays.

1818.  
Décembre.  
De Timor  
à Rawak.

Entrevue  
avec  
les Guébéens.

1818.  
 Décembre.  
 De Timor  
 à Rawak.

trouvoit guère sur la route qu'il disoit avoir suivie ; mais peut-être , comme nous , avoit-il été drossé par les courans ; ne pouvoit-on pas admettre aussi qu'il eût visité subséquemment (et pour le même objet) quelques-unes des îles voisines de Pisang ? Je ne me permettrai pas de décider entre cette manière de voir et celle de quelques-uns de nos messieurs , qui crurent démêler en lui un pirate en croisière , et épiant sa proie. Il est certain que les deux corocores qu'il commandoit avoient chacune au moins cinquante hommes d'équipage , et une excessive quantité d'arcs , de flèches , de lances , &c. , autant que nous pûmes en juger pendant les échanges qui se firent avec eux ; car aucun de nous n'obtint de descendre dans leurs embarcations. J'ai présumé qu'ils y avoient des femmes , et que c'étoit là le motif qui nous en faisoit exclure.

L'heure du déjeuner étant arrivée , je reçus à ma table , avec le kimalaha , ses deux principaux officiers , qui , quoique musulmans , burent tous sans difficulté des liqueurs douces et du vin ; mais point de rum , qu'ils nomment *arack* , et considèrent comme une liqueur plus spécialement proscrire. Quelques cadeaux que je fis à Abdalaga , une des mes *chaises* entre autres qu'il paroissoit desirer et que je lui permis de prendre , le mirent tout-à-fait de bonne humeur : il tâcha de me décider à venir relâcher à Guébé , où , disoit-il , il y a un excellent port (1) , dont il vouloit me montrer lui-même les meilleures passes. Mon refus le surprit , et il me demanda quel pouvoit donc être le but de mon voyage : puisque le roi de France , ainsi que je le lui assurois , n'étoit en guerre ni avec les Hollandais , ni avec les Anglais , ni avec les Portugais , il ne concevoit pas , disoit-il , que je négligeasse de me rapprocher des îles où se fait le commerce , et que je voulusse au contraire aller absolument mouiller à Vaigiou ou à Rawak , pays barbares , et pauvres en ressources de toute espèce. Je lui fis entendre de mon mieux qu'il m'étoit ordonné de lever les cartes des pays peu connus que je visitois ; d'étudier le caractère des hommes qui les habitent , les denrées propres au ravitaillement des vaisseaux , et les produits susceptibles de devenir un jour l'objet d'un

(1) C'est le port de Fohou , situé au Sud de l'île , dans lequel mouilla jadis M. de Coëtivy , chargé par M. Poivre d'introduire à l'Île-de-France les plants de muscadiers qui y ont depuis si bien prospéré.

commerce avantageux, &c. Je lui montrai des cartes à grande échelle des pays qui lui étoient connus; il en parut émerveillé, et me dit que, puisque telle étoit ma mission, il viendrait me rendre visite à Rawak avec un de ses frères; mais qu'avant de me quitter, il vouloit me laisser un écrit, pour montrer à tous ceux qui le liroient que j'étois son ami. S'étant alors emparé d'une plume et d'une feuille de papier, il y traça divers caractères, dont voici le *fac simile*:

1818.  
Décembre.  
De Timor  
à Rawak.

C'est une sorte d'acte qui constate les présens mutuels que nous nous sommes faits.

J'ai eu beaucoup de peine à lire cette écriture, sensiblement différente de celle qui s'emploie dans les livres malais, dans ceux du moins qui sont imprimés avec des caractères dérivés de l'arabe. On rencontre en effet ici tout le vague propre aux écritures cursives, et nous devons, sans doute, nous applaudir que la négligence des formes n'y ait pas été poussée au point où on le remarque si souvent en Europe.

Les lignes de cette pièce ont été tracées du haut en bas, de gauche à droite (1), au lieu d'aller de droite à gauche, dans le sens horizontal, comme le font les Arabes; en un mot, dans la disposition où je les présente.

M. Coquebert de Montbret fils, plus versé que moi dans ces sortes de matières, a eu l'extrême bonté, et je puis ajouter la patience, de m'aider à déchiffrer ce manuscrit. Une autre difficulté étoit d'en

interpréter le sens; et ce n'est qu'après bien des tâtonnemens que nous

(1) Remarquons, en passant, que les Chinois écrivent aussi du haut en bas; mais leurs lignes se succèdent de droite à gauche.

1818.  
Décembre.  
De Timor  
à Rawak.

sommes parvenus à le découvrir. Le mélange de mots malais, guébéens et portugais qu'on y trouve, nous a long-temps arrêtés : on verra si nos efforts ont été heureux.

Voici d'abord la transcription du manuscrit en caractères ordinaires d'imprimerie; ce qu'on a mis entre parenthèses est la rectification des mots qui précèdent, jugés être écrits avec négligence ou incorrectement orthographiés :

ابدالگا کماله سنافی دن سقاچ کھٹی دان (کھپتن) کماله اصقائین تیک کمال (کفال)  
برتمو ساتو کفال فرن سی کھپتن فرسی نی اورغ باکی (بقتی) هات قوت (قوته)  
کاسی (کاسی) ساتو کابیرا اکو کاسی ساتو سارو تنمی کببی دان فرس (فرس)  
من جوادن (جوادهن) تمت

Le même texte, écrit en lettres romaines, devant être pour beaucoup de personnes d'une lecture plus facile, trouvera également place ici; nous mettrons au-dessous de chaque mot son interprétation en français, ainsi que les mots à suppléer pour satisfaire au sens, ce qui nous dispensera de toute autre traduction.

Abdalaga kimalah (1) snafi dan spadji (2) kahpitan kimalah ampaian (3)  
(Moi) Abdalaga, kimalah snafi et spadji capitaine kimalah (d'une) flotte!  
tiga kapal bertemou satou kapal fransi kapitan Fressini orang  
(de) trois vaisseaux, (ai) rencontré un vaisseau français, capitaine Freycinet, homme  
bakti hati poutih kassi satou kadira (4) akou kassi  
généreux; (son) cœur bienveillant (m'a) donné une chaise, moi (j'ai) donné (à lui)

(1) Titre honorifique et l'une des premières dignités de Guébé; mais nous ne connoissons pas, en français, d'expression équivalente; peut-être est-ce *général*. Si l'on écrivoit ce mot comme il se prononce, il faudroit *kimalaha*.

(2) *Snafi* et *spadji* paroissent être aussi des mots guébéens, employés probablement à développer les titres honorifiques d'Abdalaga.

(3) Le sens de la phrase veut que *ampaian* signifie *flotte*, *division navale*; nous n'avons rien trouvé en malais qui y satisfasse, d'où il a fallu conclure que ce mot appartenoit encore à l'idiome de Guébé.

(4) *Kadira* est évidemment dérivé du portugais *cadeira*: les Malais disent *kroussi*.

satou sarou (1) tenda-nia Kibi (2) dan Fressini men-djouada-nia.  
un chapeau, souvenir de Guébé, et Freycinet (m'a) fourni des mets délicats.

Tamat.

Fin.

Abdalaga, qui se qualifioit aussi de *kapitan Guébé*, passa avec moi la journée toute entière, et me donna quantité de renseignemens sur la nomenclature des îles environnantes, les souverains dont elles dépendent; sur la langue guébéenne et celle des Papous: nous ferons utilement usage ailleurs de ces derniers documens. La meilleure intelligence ne cessa pas un instant de régner entre nos équipages; les échanges se firent avec activité, et, en nous procurant divers objets curieux, nous mirent en état d'apprécier l'habileté de nos nouveaux amis en matière de brocantage et de commerce.

Le soir, après avoir dîné, Abdalaga retourna dans sa corocore, et m'annonça qu'il continueroit de rester à la remorque de *l'Uranie*, pour être plus à portée, le lendemain, de venir déjeuner avec moi. Néanmoins, il changea d'idée pendant la nuit, et, larguant subitement ses amarres, il s'éloigna à force de rames, et ne tarda pas à disparoître avec sa flottille.

Arrêtons-nous un instant pour consigner ici le petit nombre de remarques que nous avons été à portée de faire ou de recueillir sur ces insulaires.

*Qualités physiques.* — « Quoique les Guébéens soient en général d'une taille moyenne, quelques-uns cependant sont grands, bien faits, musculeux, et d'une apparence athlétique; il y en a qui ont les membres grêles et une foible complexion; d'autres sont trapus, et d'un aspect repoussant. Tous ont un teint noir olivâtre, le nez épaté, les sourcils peu fournis, les yeux enfoncés, les lèvres épaisses et avancées, et les muscles pectoraux fort saillans. Tantôt c'est la lèvre inférieure qui est la plus proéminente; tantôt, et plus souvent, c'est la lèvre supérieure.

Remarques  
sur  
les Guébéens.

(1) *Sraou* et *sarou*, qui signifient *chapeau*, se trouvent au nombre des mots de la langue guébéenne que nous avons recueillis.

(2) Quoique Abdalaga ait écrit *Kibi* pour le nom de son île, il le prononçoit *Guébé*, ainsi que je l'ai écrit.

1818.  
Décembre.  
De Timor  
à Rawak.

1818.  
Décembre.  
Ile Guébé.

Ils ont les dents noircies par l'usage du bétel; les incisives supérieures sont concaves en devant, par suite d'une opération faite avec la lime à un certain âge; car les enfans sont remarquables par la blancheur et la régularité de leur denture. Leurs cheveux sont ou noirs ou châtain, lisses ou crépus, longs ou courts, selon les races d'individus; quelques-uns conservent des moustaches; d'autres des *favoris* et un petit nombre de poils au menton. La plupart ont une physionomie spirituelle et rusée.

» L'angle facial des Guébéens nous a offert, pour terme moyen, 77 degrés  $\frac{1}{2}$ , et a varié de 74 à 81 degrés. L'un de ces hommes, nommé *Aïfola*, musculeux et bien constitué, avoit le teint olivâtre, le nez épaté, la lèvre supérieure saillante, et ombragée d'une légère moustache, les cheveux noirs et lisses, et une cicatrice au-dessous de l'œil droit, occasionnée par un coup de flèche. Voici quelles étoient les proportions des différentes parties de son corps:

|  |                    |
|--|--------------------|
| Hauteur totale.....                                    | 1 624 millimètres. |
| Longueur de la colonne vertébrale.....                 | 546.               |
| Circonférence de la tête prise à la hauteur du front.. | 568.               |
| Grande circonférence de la tête (1).....               | 677.               |
| Circonférence du cou au niveau du cartilage thyroïde.  | 325.               |
| ————— de la poitrine à la hauteur du sein....          | 866.               |
| ————— y compris les bras.....                          | 947.               |
| ————— du ventre à l'ombilic.....                       | 708.               |
| ————— du bassin.....                                   | 762.               |
| Longueur du membre supérieur (2).....                  | 690.               |
| Circonférence du bras, à sa partie moyenne.....        | 275.               |
| ————— de l'avant-bras, au tiers supérieur....          | 271.               |
| ————— du poignet.....                                  | 162.               |
| Longueur du membre inférieur.....                      | 839.               |
| Circonférence de la cuisse, à sa partie moyenne....    | 460.               |
| ————— au-dessus du genou....                           | 381.               |
| ————— du genou.....                                    | 352.               |
| ————— du mollet.....                                   | 323.               |

(1) Du menton à la partie supérieure-postérieure du crâne.

(2) Du creux de l'aisselle à l'extrémité du doigt du milieu.



LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 9

|   |      |
|---|------|
| Circonférence de la jambe, à sa partie inférieure. . . . .  | 196. |
| Longueur du pied. . . . .                                   | 246. |
| Circonférence du pied, dans sa plus grande largeur. . . . . | 250. |
| ————— du coude-pied. . . . .                                | 307. |

1818.  
Décembre.  
Ile Guébé.

» Nous avons vu, dans les pirogues d'Abdalaga, plusieurs Papous, ou nègres de la Nouvelle-Guinée, remarquables par leurs cheveux noirs, laineux et crépus, ainsi que par le caractère de leur figure. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous parlerons des habitans de Rawak et de Vaigiou. » (*M. Gaimard.*)

*Vêtemens.* — Le costume des Guébéens n'étoit point uniforme : quelques-uns avoient des espèces de robes sans collet, et des pantalons d'indienne (pl. 38); d'autres, des pantalons et une camisole (pl. 39); mais le plus grand nombre n'étoient vêtus que d'un pantalon fixé par un mouchoir autour de la ceinture (pl. 37 et 45). Abdalaga avoit, comme marque distinctive, une tunique blanche par-dessous sa robe : il étoit coiffé d'un turban rouge à la turque; quand la chaleur étoit forte, il ne gardoit sur la tête qu'une sorte de calotte délicatement tissée en paille ou en feuilles de palmier. Les gens de l'équipage portoient, soit un turban (pl. 37, 39 et 41), soit un simple fichu de couleur qui réunissoit leurs cheveux (pl. 37, 38, 42 et 45); pour se garantir du soleil, ils se couvroient de leurs *saraou*, larges chapeaux dont quelques-uns, de forme conique, étoient faits avec les feuilles du sagoutier (pl. 37) : ceux des chefs, de formes variées, et remarquables par leur élégance et la délicatesse minutieuse du travail, étoient ornés d'espèces d'arabesques artistement dessinées sur du papier, et recouvertes d'une lame mince de talc, qui en préserve les traits contre les injures de l'air, et les fait briller d'un éclat argentin. La figure n.º 7 de la planche 40, représente le chapeau même dont le kapitan Guébé me fit cadeau : je m'en procurai deux autres figurés aux n.ºs 6 et 8, dont le second, qui est proprement un chapeau de femme, n'a pas moins de 2 pieds  $\frac{1}{2}$  de diamètre (*voy.* aussi pl. 45).

*Nourriture.* — A la mer, la nourriture ordinaire de nos insulaires se compose de sagou, de riz, de cocos, d'ananas et de bananes; à terre, ils y joignent des poissons grillés ou bouillis, et des coquillages. Il y avoit, dans leurs embarcations, des chèvres et des coqs qu'ils ne voulurent

1818.  
Décembre.  
Ile Guébé.

pas nous vendre, quoique ces animaux ne parussent pas faire partie de leurs provisions de bouche.

On réserve le riz pour la table des chefs; cuit à l'eau, et pressé fortement, il est conservé pour l'usage dans des vases en bois. Le sagou se façonne en galettes carrées, de la forme à-peu-près d'une brique à bâtir, que l'on fait cuire dans le moule ou four en poterie de terre que représente notre planche 40 (fig. 12 et 13): à cet effet, après avoir disposé ce moule ainsi que la fig. 13 l'indique, on l'expose au feu ardent de charbons allumés sur une plate-forme (fig. 14); puis on le retourne, et l'on remplit chacune de ses cases avec de la farine de sagou; la chaleur du moule suffit pour donner en peu de minutes, à cette substance, le degré de cuisson convenable.

La farine de sagou crue peut se conserver, dit-on, pendant un mois, sans altération; mais rien n'empêche de garder beaucoup plus long-temps les galettes lorsqu'elles sont cuites. On fait encore, avec la même farine, une sorte de bouillie ou de potage assez agréable, s'il est convenablement épicé; car le sagou seul, comme on sait, est fade. Quelquefois, dans le but d'en prolonger la conservation, on fait cuire à sec cette farine, qui acquiert par-là une consistance granuleuse; et c'est en cet état qu'elle nous arrive en Europe. Nous parlerons, dans un prochain chapitre, des procédés que l'on suit pour extraire cette matière nutritive de l'arbre qui la produit.

L'eau paroît être la boisson habituelle et exclusive des Guébéens; ils la conservent à bord dans de gros et longs bambous.

*Commerce.* — « Leurs échanges avec nous ont toujours été faits avec beaucoup de finesse; jamais ils n'offroient qu'en dernier lieu les objets les plus précieux et les plus rares qu'ils vouloient nous vendre; souvent même nous avons cru reconnoître qu'ils joignoient la mauvaise foi à un caractère rusé et tenace. Si nous paroissions désirer quelques-uns des articles qu'ils étaloient à nos yeux, ils demandoient aussitôt en échange des pantalons, des mouchoirs, &c., qu'ils apprécioient plus que tout ce que nous pouvions leur offrir; et s'ils s'apercevoient ensuite que nous missions le moindre empressement à les satisfaire, ils écludoient l'accomplissement du marché, ou bien exigeoient le double ou le triple de ce

qu'ils avaient d'abord jugé suffisant ; bientôt même leurs prétentions n'avoient plus de bornes. » (*M. Gaimard.*)

1818.  
Décembre.  
Ile Guébé.

« Les premiers objets qu'ils étalèrent à nos regards, furent des nattes et des chapeaux communs en feuilles de latanier ; les échanges languissant un peu, nous demandâmes de leurs armes, et aussitôt nous vîmes paroître des faisceaux de flèches, de sagaies, de lances, des arcs, des boucliers, mais en si grand nombre, les flèches sur-tout, que nous en fûmes surpris (1). Fidèles à leur tactique, ils ne nous donnèrent d'abord que des flèches en bois ; les flèches armées d'os ne parurent que lorsqu'ils virent que nous ne voulions plus de celles-là ; ils en firent autant pour les lances et pour les chapeaux magnifiques des chefs.

» Nos épingles, nos couteaux, et autres objets de quincaillerie, avoient pour eux infiniment moins d'attrait que les mouchoirs de couleur, surtout les rouges, et les étoffes de coton, dont malheureusement nous étions médiocrement pourvus. » (*M. Quoy.*)

Parmi les objets dont nous eussions pu traiter avec avantage, se trouvoient des oiseaux de paradis, des perles fines, des muscades excellentes et du tabac.

*Corocores.* — M. Pellion a donné un dessin aussi exact qu'élégant des corocores qui nous accostèrent devant Pisang (pl. 37) ; nous lui en emprunterons aussi la description.

« Ces embarcations, dit-il, ont environ 45 pieds de longueur de tête en tête, et une largeur de 7 à 8 pieds au milieu. A partir de ce point, les deux portions de l'avant et de l'arrière sont symétriques, et se terminent en coins aigus. Les pièces d'étrave et d'étambot, fort élancées d'abord, s'élèvent ensuite tout-à-coup, et presque verticalement, jusqu'à 6 ou 8 pieds de hauteur. Les bordages des deux côtés sont minces, polis, et bien liés, quoique sans clous, ainsi qu'on le pratique à Timor (2).

» Ces vaisseaux ne manqueroient donc ni d'élégance ni de qualités, s'ils n'étoient déparés par un échafaudage monstrueux ; leur centre, en effet, est, dans la moitié environ de sa longueur, recouvert d'une

(1) Nous en achetâmes plus de 1 600, selon M. Lamarche.

(2) Voyez les détails que nous avons donnés sur la construction des corocores de Coupang, t. I, p. 684.

1818.  
Décembre.  
Ile Guébé.

plate-forme, ou d'un toit en feuilles de palmier, que soutient, de chaque côté, un double rang d'épontilles : tout cela a l'air d'un hangar flottant, assez solide toutefois pour supporter une quarantaine d'hommes. En outre, des traverses en bois, solidement fixées, font à tribord et bâbord une saillie de 3 à 4 pieds, et donnent ainsi naissance à deux galeries latérales que borde en dehors un madrier assez épais, lequel sert de point d'appui aux avirons. Deux espèces de chandeliers fourchus, installés sur la même ceinture, reçoivent, au besoin, la mâture, la voile et les espars de rechange, ce qui a l'apparence d'un bastingage.

» Sur ces galeries est pratiqué un clayonnage en lattes de bambou, où s'assied la première file des rameurs : il existe, de chaque côté, une seconde rangée de pagaies que manœuvrent des hommes placés en-dedans de la corocore. Quand le navire est à la voile, la galerie du côté du vent lui sert de balancier, et à cet effet, on y multiplie le nombre des hommes selon le besoin. La disposition des rames, telle que nous venons de l'expliquer, fait encore concevoir qu'en plaçant en échelon une nouvelle galerie au-dessus de la première, on arriveroit exactement aux trirèmes des anciens.

» Les avirons, comme les pagaies, se composent de deux pièces : une hampe ou manche, et une pale. La première est un morceau de bois de 12 à 15 pieds de long, sur 2 pouces de diamètre, dont un des bouts est ouvert dans le sens de la longueur, pour recevoir la seconde pièce, consistant en une planche circulaire percée de plusieurs trous, dans lesquels passent les ligatures qui doivent les assujettir.

» Trois bambous, placés en triangle, et réunis au sommet, composent la mâture : deux d'entre eux figurent nos haubans ; le troisième, mis de l'avant, et venant arc-bouter à la jonction des deux premiers, sert d'étai. Ordinairement on dispose encore, au sommet de cette mâture, une sorte de crochet dans lequel passe la drisse de la voile. Celle-ci, de forme rectangulaire, est tissée en feuilles de palmier ; deux vergues en bambou servent à l'orienter, et sont placées l'une au sommet et l'autre au bas de la voile, dont tout le grément consiste en deux écoutees et une drisse. Au lieu de la carguer, on l'amène et on la roule sur sa vergue inférieure.

» Les gouvernails, au nombre de deux, fixés l'un à tribord l'autre à bâbord, offrent une disposition tout-à-fait conforme à celle des corocores de Timor, avec lesquelles, d'ailleurs, les embarcations de Guébé ont les plus grands rapports.

» La chambre du kimalaha étoit au centre de l'embarcation, sous le toit de feuillage; on y voyait un bagage considérable en malles, cassettes, paniers, matelas, coussins, &c., attirail qu'on eût pu prendre, en un mot, pour celui d'un petit-maître français. A la cime de l'étrave, flottoient les couleurs guébéennes (*voyez pl. 37*); l'autre corocore ne portoit qu'un pavillon blanc. Lorsque ces bâtimens s'approchèrent de nous, leur manœuvre se faisoit au bruit d'une espèce de tambour ou de timbale dont la forme se trouve indiquée planche 40 (*fig. 11*).»

*Armes.* — Elles consistent en longues sagaies, terminées par des pointes en bois dur ou en os, en flèches, kris et sabres; leurs arcs, en bois de fer, et dont la corde est en rotin, ont jusqu'à 7 pieds de long; les flèches, en joncs longs et menus, sont toujours armées d'une pointe en os ou en bois dur, barbelée et très-pointue. Ils ont, pour armes défensives, des boucliers en bois léger, recouverts d'une peau, longs de 2 pieds  $\frac{1}{2}$  à 3 pieds, larges de 12 à 14 pouces aux extrémités, et de 8 seulement au milieu, lesquels sont quelquefois bordés de mèches de cheveux; le champ, de couleur noire, est incrusté de coquilles de l'espèce nommée *œufs de Léda*, dont la blancheur y contraste agréablement. M. Lamarche ne croit pas exagérer en portant à 5 ou 6 000 les flèches qu'il y avoit à bord de chaque corocore, les arcs à 150, et les sagaies à un nombre égal.

*Pêche.* — Nous ne fîmes qu'entrevoir ici les engins dont les Guébéens se servent pour la pêche; mais ayant pu à Rawak étudier plus à loisir leur habileté en ce genre, nous nous sommes assurés qu'elle n'est pas inférieure à celle qu'ils déploient dans les échanges. Comme les Papous, ils font usage de seines, d'éperviers, de fouènes et d'hameçons; mais nous donnerons bientôt de plus grands détails à ce sujet, en parlant de l'industrie des habitans de Rawak et de Vaigiou.

Le 8 décembre, étant débarrassés de nos commensaux, et le calme nous retenant encore près de Pisang, j'en profitai pour faire visiter cette

1818  
Décembre.  
Ile Guébé.

1818.  
Décembre.

IncurSION  
sur l'île Pisang.

petite île par MM. Quoy, Gaudichaud, Arago, Railliard et Bérard. Le canot qui les portoit revint le soir même.

Ainsi qu'il est facile d'en juger, même lorsqu'on est encore à quelque distance de terre, Pisang a ses rivages absolument à pic. Les gros bâtimens pourroient donc l'approcher sans danger, car on ne trouve même pas le fond par 30 et quelques brasses, à demi-encablure de terre. Nos compagnons éprouvèrent des courans tellement forts dans son voisinage, qu'il ne fallut rien moins que tous les efforts de leurs rameurs pour atteindre la plage de galets vers laquelle ils se dirigeoient. D'abord il crurent reconnoître que la base de l'île étoit granitique, mais un examen plus attentif prouva à M. Quoy qu'elle est au contraire entièrement volcanique. « Ses laves trachitiques, dit-il, se décomposent facilement en une terre végétale, dont tout annonce la fertilité. C'est probablement entre les deux petits mamelons indiqués par le dessin (pl. 37), qu'étoit placé le cratère du volcan qui a donné naissance à cette île. Dans sa partie Sud, on aperçoit des rochers séparés de l'île principale, dont quelques-uns ont une forme prismatique; l'un d'eux s'inclinoit à l'horizon d'environ 10 degrés.

» Sous les eaux, à la profondeur de 20 pieds et plus, les madrépores travaillent sur les roches à l'exhaussement du fond, et y forment ces blocs de matière calcaire qui, détachés par l'effort des tempêtes, et roulés ensuite, sont enfin jetés sur la plage, où nous en avons trouvé de plusieurs espèces. »

M. Railliard en a rapporté quelques échantillons recueillis dans un ravin, à 10, 15 et 20 toises au-dessus du niveau de la mer; ils y étoient, dit-il, en trop grand nombre pour qu'on pût supposer qu'ils y eussent été transportés par des hommes.

« La végétation qui décore cette masse conique est vraiment admirable. Les plantes qui la recouvrent étendent leur verdure du sommet à la base, de telle sorte que beaucoup d'arbres dont les racines sont baignées par la mer, projettent encore leurs tiges inclinées et leurs rameaux à 30 ou 40 pieds au large, formant ainsi un rebord de verdure qui semble reposer sur les flots. A cette circonstance est due la grande difficulté qu'on éprouve à contourner l'île à pied: les bords, en effet, en sont tellement

obstrués, soit par les arbres vivans et inclinés, soit par ceux qui gisent abattus par l'âge et par les ouragans, que souvent on est obligé de se mettre dans l'eau, ou de se frayer un passage à travers des broussailles fort épaisses.

» De la principale échancrure de la montagne, part une petite ravine qui se prolonge jusqu'à la mer; elle étoit à sec lorsque nous la visitâmes, mais, dans les temps de pluie, elle doit fournir beaucoup d'eau.

» Quoique nous n'y ayons pas vu de sources, je me garderai bien de conclure qu'il n'y en a point; peut-être sommes-nous restés à terre trop peu de temps pour en découvrir. S'il étoit nécessaire d'étayer sur des probabilités l'opinion qu'il existe de l'eau sur cette plage, je dirois que nous y avons trouvé des débris de quelques palmiers nouvellement coupés, des feux à peine éteints, des coquillages fraîchement vidés, &c., indices qui attestent suffisamment que si elle n'est pas habitée, les naturels des îles voisines la visitent parfois. Il est à croire même que le kimalaha de Guébé, qui nous avoit accostés la veille, s'y étoit arrêté; sans cela, comment les deux cents hommes dont se composoient ses équipages, n'ayant que quelques bambous remplis d'eau, eussent-ils osé s'aventurer en pleine mer, sans être certains de renouveler cette mince provision sur tous les points choisis par eux pour y relâcher. La liqueur sucrée des palmiers, objectera-t-on, peut y suppléer suffisamment. La question, si l'on veut, restera donc encore indécise; heureusement sa solution n'est pas d'un fort grand intérêt.

» Un sentier étroit, dirigé vers le sommet du morne, et garni, dans les endroits les plus abruptes, d'une sorte d'escalier taillé dans le roc, ou de quelques marches en pierres artistement ajustées, nous eût probablement conduits à une source d'eau vive, si nous eussions eu le loisir de nous livrer à cette recherche. Mais entouré d'objets nouveaux, offerts par le règne végétal, leur vue absorba toute mon attention.

» Les arbres sont presque tous ici d'une hauteur prodigieuse; aussi n'ai-je pu me procurer que des échantillons de ceux qui, par accident ou par toute autre cause, étoient couchés ou plus ou moins inclinés vers la mer.

» Dans des parages semés d'écueils, fréquens en calmes et en orages,

1818.  
Décembre.  
Ile Pisang.

1818.  
Décembre.  
Ile Pisang.

il est, je crois, intéressant de signaler les produits alimentaires et les autres ressources que peut offrir un îlot qui se montre comme isolé au milieu d'un espace immense.

» La famille des palmiers réclame le premier rang. Indépendamment des bananiers, qui ont fait donner à cette île le nom qu'elle porte (1), et qu'on doit y trouver en abondance, on y remarque une multitude de sagoutiers, dont les feuilles en éventail ont plus de 5 pieds de diamètre : on sait combien ces arbres sont précieux, en raison de la grande quantité de fécule que chacun d'eux peut fournir. Les aréquiers, les vacouas et les cycas, tous splendidement dotés de richesses nutritives, n'y croissent pas en moins grande quantité.

» En seconde ligne, nous placerons naturellement les aroïdes, qui donnent presque toutes des bulbes alimentaires, ou susceptibles de le devenir par des opérations à-la-fois simples et faciles.

» Viennent enfin les fougères, extrêmement multipliées aussi, dont les tiges, et sur-tout les racines, prennent des dimensions extraordinaires; leur fécondité, toujours croissante, présente un intérêt qu'au besoin il seroit facile de développer par la culture, &c. » (M. Gaudichaud.)

Nous citerons, parmi les oiseaux remarquables à Pisang, une hirondelle dont la robe, d'un brun violet, brille de reflets métalliques; une espèce de rossignol, un gobe-mouche et plusieurs gros oiseaux noirs. Les oreilles de nos amis furent frappées d'un cri semblable à celui du babouin du Cap de Bonne-Espérance, ou à l'aboïement d'un gros chien qu'on entendroit de loin; mais M. Gaudichaud ayant ouï depuis le chant sourd et plaintif du pigeon couronné (2), ne douta plus que ce ne fût celui de cet oiseau.

Suite  
de la route  
jusqu'à Rawak.

Les calmes nous contrarièrent encore pendant une partie de la journée du 9 décembre; le vent enfin s'étant élevé, nous permit, quoique foiblement, de continuer notre route, et de franchir, le 12, le passage de Gilolo, formé par l'île Guébé, d'une part, et la petite île

(1) Le nom de *Pisang* signifie *banane* en malais, et l'on doit le prononcer *Pissang*. Au reste, ce nom est ici peut-être plutôt justifié par la forme particulière qu'affecte l'île ou les rochers prismatiques qui l'avoisinent, que par les bananes qu'elle produit.

(2) Voyez pl. 41.



Mouhor, de l'autre. Cette dernière paroît tenir par un banc à la pointe Tabo, c'est-à-dire, à l'extrémité orientale de l'île Gilolo. De là nous continuâmes de courir à l'Est.

Quoique je fusse le soir dans le voisinage d'îles jusque-là peu connues, je n'hésitai pas cependant à forcer de voiles pour profiter d'un vent favorable et d'un brillant clair de lune qui permettoit de distinguer nettement les objets. Nous ne tardâmes pas à découvrir les basses terres de Balabalak, et l'île Rouib, dont le morne élevé se fait apercevoir de loin. Au Nord, un autre groupe d'îles assez étendu se développoit à nos yeux; c'étoient les îles *Vayag*.

Engagés, pendant un instant de calme, dans le détroit qui sépare ces dernières de l'île Rouib, nous fûmes maîtrisés par des courans rapides qui, nous rapprochant assez vite des îles *Vayag*, nous donnèrent des inquiétudes pour la sûreté du navire. A 3 heures  $\frac{1}{2}$  du matin, la lune, long-temps cachée par les nuages, se découvrit tout-à-coup, et nous permit d'apercevoir, autour de nous, des taches alternativement blanches et brunes : je les pris d'abord pour des reflets de lumière; mais remarquant bientôt que ces taches varioient de forme et de position, je ne pus douter qu'elles ne fussent occasionnées par la présence d'un banc sur lequel nous naviguions. La sonde, jetée aussitôt, confirma cette idée: d'abord elle ne rapporta que 9 brasses sur un fond de sable et de rochers; mais on eut 8 brasses immédiatement après. Tourmentés par la double crainte d'échouer ou d'être jetés à la côte par les courans, nous nous hâtâmes de mettre à l'ancre. Nous pûmes plus tard envisager de sang-froid notre position, et apprécier toute l'importance de cette rencontre fortuite qui nous avoit empêchés de laisser dériver la corvette entre quelques-uns des canaux vers lesquels la marée nous pousoit; il est en effet difficile de dire quelles eussent été les conséquences de cette manœuvre désespérée. Nous attendîmes au mouillage, sur ce banc sauveur, le retour de la brise, qui n'arriva, le 13, que sur les 11 heures du matin, accompagnée d'un fort orage : nous en profitâmes pour appareiller.

*Vayag* n'étoit indiqué, sur nos meilleures cartes, que comme une seule île, tandis que c'est réellement un assemblage de près de cinquante îlots ou rochers, constituant la limite septentrionale d'un détroit

1818.  
Décembre.

Route  
de Pisang  
à Rawak.

1818.  
Décembre.

nommé par nous *Passage de l'Uranie*. Il est borné au Sud par Rouib, Balabalak, et quelques autres îles qui, n'étant pas connues jusque-là des navigateurs, reçurent, ainsi que la plupart de celles qui composent le groupe Vayag, le nom de quelques-uns de nos compagnons de voyage et de nos amis. (*Voyez* pl. 36.)

Un caractère singulier de ces îles (1), c'est que presque de tous côtés elles sont minées inférieurement, de telle sorte que chacune d'elles est moins large à sa base qu'à six ou sept pieds au-dessus du niveau de la mer, circonstance qui leur donne assez exactement l'apparence de ces meules de paille qui reposent sur un cône tronqué renversé. Une telle configuration doit rendre ces îles inabordables ; et toutes le seroient en effet, si plusieurs n'avoient çà et là de petites anses sablonneuses, seuls points où il seroit peut-être possible de mettre à terre. La plus admirable végétation couvre toutes ces îles ; même quelques îlots entièrement rocaillieux ne sont pas dépourvus de verdure.

Parvenus au Sud de l'île Ine, nous aperçûmes sur Vaigiou l'entrée du havre Piapis : nous ne cherchâmes pas à y pénétrer ; mais, dans la journée du 14, naviguant à petite distance des côtes septentrionales de la dernière de ces îles, notre habile observateur, M. Duperrey, chargé spécialement de la levée des cartes hydrographiques depuis notre départ de Timor, s'occupa d'en faire l'exploration. Nous dépassâmes successivement la baie Arago et le havre Offak, dont les abords sont reconnoissables par le sommet aigu d'une montagne que le capitaine Forest a nommée *Corne-de-Buffle*.

A mesure qu'on s'avance vers l'Est, les montagnes de Vaigiou paroissent plus élevées ; une végétation vigoureuse les tapisse jusqu'à la cime. Les falaises qui bordent la côte, sont, comme les îles Vayag, en général minées à leur base par les eaux de la mer. On y voit plusieurs grottes ou crevasses considérables, d'un aspect assez pittoresque.

Nous allâmes le soir mouiller près de l'île Manouaran. Le 15, nous fîmes route pour nous rendre au havre Boni ; mais le calme ayant suspendu notre course, nous fûmes accostés par une barque partie des côtes

(1) *Voyez* la partie Navigation et hydrographie de notre Voyage, p. 161 et suiv.

de Vaigiou. L'homme qui la commandoit étoit vêtu comme les chefs des corocores de Guébé, c'est-à-dire qu'avec une grande robe en indienne, il portoit un pantalon et un turban. Il nous offrit des cocos, des flèches, des chapeaux, &c., et reçut en échange quelques-unes de nos bagatelles.

Après une heure et demie d'entretien, la brise s'étant élevée, on continua la route. Le soir, vers cinq heures, la mer changea brusquement de couleur; je fis sonder aussitôt, et l'on trouva 30 brasses d'eau, puis successivement, 20, 14, 10, 8 et 5 brasses, sur un fond de corail. L'approche de la nuit, et le vent qui souffloit très-fort, rendoient notre position tellement critique, que je jugeai prudent de nous éloigner promptement de terre : cette manœuvre ayant été faite sur-le-champ, le brassage augmenta bientôt, et nous revînmes passer la nuit, sous petites voiles, à l'abri de Manouaran, dont nous avons reconnu que les côtes étoient très-saines.

Le 16, étant peu éloigné du havre Rawak, dont l'entrée est facile, je donnai la préférence à cette relâche sur celle de Boni, pour établir la station qui devoit avoir lieu par cette latitude. Ayant donc fait éclairer la route par une de nos embarcations, la corvette alla y jeter l'ancre le même jour, à midi.

1818.  
Décembre.